



VIVRE EN SECTEURS

En vue de :

- 1 - Poursuivre l'effort missionnaire d'une Eglise présente aux questions de société.
- 2 - Garder le secteur comme espace pour que des Mouvements et des Services puissent faire leurs propositions.
- 3 - Continuer à favoriser la rencontre et la formation des prêtres et des diacres au niveau du secteur.
- 4 - Favoriser le dialogue entre les E.A.P. des paroisses du secteur et essayer de répondre à leurs besoins exprimés.
- 5 - Établir des liens plus suivis entre le secteur et le C.D.P.

VIVRE EN SECTEUR

4 octobre 2010

Une équipe responsable de l'ensemble de la mission composée d' :

- 1 prêtre
- 1 diacre (s'il y a)
- 1 laïc (au choix du prêtre et du diacre) et qui siègera au CDP
- 1 membre d'E.A.P. ou 1 ancien membre d'E.A.P. élu par ses pairs
- 1 trésorier

Mandat de l'équipe
3 ans renouvelable

Mission du prêtre

- Il préside l'équipe de secteur.
- Il assure la cohésion du groupe.
- Il anime les réunions de prêtres et de diacres du secteur.

Si le prêtre élu au Conseil presbytéral n'est pas le prêtre responsable de secteur, il sera invité aux rencontres de bureau de secteur.

Mission de l'Equipe

- Elle organise au moins une rencontre par an des E.A.P. pour une séance de travail et de dialogue pastoral.
- C'est à l'équipe que les Mouvements et Services s'adressent pour mettre quelque chose en place sur un secteur.